

---

**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Séance du Vendredi 30 Juin 2017**

L'an deux mil dix-sept, le trente juin, les membres du Conseil Municipal d'AMBLAINVILLE appelés à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation le **23 Juin 2017** mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins trois jours francs avant la présente séance, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, **sous la présidence de Monsieur Joël VASQUEZ, Maire**

**Présents : M. Joël VASQUEZ, Maire**

Mmes & MM., DUMESNIL, CHARPENTIER, HABERKORN, HERMAN, DEPLECHIN, **Maires Adjoints**

Mmes & MM., RIGOLLET-LEROY, BRIFFA, VANDENABEELE, BUNOUF,

ALLOUCHE, LALEU, COLLIN, NEVEU, MULLER, **Conseillers Municipaux,**

Absents excusés : MM FOUCHARD, SANTIAGO-GARCIA, DEMOY

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30, salue la présence de la presse, fait l'appel des membres présents, et constate que le quorum est atteint.

**Monsieur Claude DEPLECHIN est élu secrétaire de séance.**

**1 Elections des délégués titulaires et suppléants du Conseil Municipal pour les Elections Sénatoriales du 24 Septembre 2017**

**Rapporteur : Monsieur le Maire**

Le décret n° 2017-1091 du 2 Juin 2017 a convoqué les collèges électoraux devant procéder au renouvellement des mandats des sénateurs pour le dimanche 24 Septembre 2017. Il a également fixé la date de l'élection préalable des délégués des conseils municipaux au vendredi 30 Juin 2017.

En application de ce décret, Monsieur le préfet de l'Oise a, par arrêté en date du 19 Juin 2017, fixé, par commune, le nombre et les modalités de désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants appelés à faire partie du collège électoral départemental qui procédera à l'élection de trois sénateurs lors du scrutin du 24 Septembre 2017.

Monsieur le Maire, après avoir fait l'appel nominal des élus et vérifié le quorum, procède à la mise en place du bureau électoral. Il est composé par :

- 1) Monsieur VASQUEZ Joël, Président,
- 2) les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit respectivement de :
  - Madame Annie VANDENABEELE, Monsieur Noël BUNOUF : membres les plus âgés
  - Madame Christelle LALEU, Monsieur Franck MULLER : membres les plus jeunes
- 3) Monsieur Claude DEPLECHIN a été élu secrétaire de séance

Une seule liste de candidats a été présentée :

Les candidatures enregistrées sont :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléants</b>
DUMESNIL Martial	LALEU Christelle
RIGOLLET-LEROY Catherine	COLLIN Gérald
HABERKORN Gilles	CHARPENTIER Christine
VANDENABEELE Annie	
BUNOUF Noël	

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	<b>DELEGUES TITULAIRES</b>	<b>DELEGUES SUPPLEANTS</b>
Nombre de bulletins	15	15
Bulletins Blancs ou Nuls	0	0
Suffrages exprimés	15	15

M. Martial DUMESNIL, Mme Catherine RIGOLLET-LEROY, Mr Gilles HABERKORN, Mme Annie VANDENABEELE, Mr BUNOUF Noël ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués titulaires pour les élections sénatoriales 2017.

Mme Christelle LALEU, Mr Gérald COLLIN, Mme Christine CHARPENTIER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales 2017.

## **2 Questions diverses**

Sans objet

La séance est levée à 19 h 45.